

Compte-rendu du conseil municipal du 15 septembre 2017

Présents : Christiane COLAS, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Jean-Paul BUELLET, Joëlle TABOULOT, Marie-Claude FELIX, Sylvie TRIPLET, Pascale VIRICEL, Chrystelle GUIXA, Karine COLIGNON, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Robert VELON, Nicolas MICHALET (pouvoir donné à Hervé COLAS)

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 21 juillet et passe à l'ordre du jour.

1) Décision modificative budgétaire

Hervé COLAS propose au conseil municipal une modification budgétaire afin d'actualiser le budget primitif avec les dernières informations connues.

Sur le budget fonctionnement :

- Des notifications de recette ont été reçues, certaines sont plus élevées que prévu (taxe additionnelle sur droits de mutation, dotations forfaitaires, d'autres inférieures (taxe foncière et d'habitation, dotation nationale de péréquation).
- Des dépenses ont été ajustées pour permettre les paiements.
- Il ressort de ces modifications un virement à la section investissement inférieur de 15 637€ à ce qui était prévu.

Sur le budget investissements :

- Les recettes sont augmentées de 33 000€, avec notamment 50 000€ d'emprunt supplémentaire (il avait été prévu initialement d'emprunter 750 000 € pour permettre le financement des travaux de construction du vestiaire ainsi que les premiers travaux du Logis Neuf or le montant d'emprunt est finalement de 800 000 €) et 15 637€ en moins de virement de la section fonctionnement.
- Les dépenses sont augmentées de 33 000 € sur les vestiaires du gymnase, l'éclairage public et la salle des fêtes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette décision modificative du budget.

2) Plan de financement définitif des travaux de construction des vestiaires

Le conseil adopte à l'unanimité le plan de financement définitif des travaux de construction des vestiaires afin de permettre le versement de l'aide accordée par le Conseil Départemental de l'Ain.

Dépenses TTC	Montant
Montant total des travaux	346 863,56 €
Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage : 10% du montant des travaux	34 686,36 €
Mission contrôle technique	4 920,00 €
Mission CSPS	2 184,00 €
Total	388 653,92 €

Recettes TTC	Montant
Subvention du conseil départemental de l'Ain	45 450,00 €
Commune	176 743,92 €
Emprunt	166 460,00 €
Total	388 653,92 €

3) Plan de financement définitif de la restauration des peintures de l'église

Le conseil adopte à l'unanimité le plan de financement définitif des travaux de restauration des peintures de l'église afin de permettre le versement de l'aide accordée par le Conseil Départemental de l'Ain.

Dépenses TTC	Montant
Montant total des travaux	13 524.00 €
Échafaudage	7 755.60 €
Total	21 279.60 €

Recettes TTC	Montant
Subvention du conseil départemental de l'Ain	4 521.00 €
Souscription Fondation du patrimoine	7 104.00 €
Commune	9 654.60 €
Total	21 279.60 €

Le conseil prend connaissance du rapport établi par Mr Vitaloni, restaurateur et se dit très satisfait du travail accompli sur les peintures. Mme le Maire indique que la soirée Trompes de chasse a été très

appréciée et que de nombreuses personnes en redemandent. Le conseil évoque la possibilité d'une nouvelle soirée à l'église en mars avril.

4) Prise en charge par le SIEA du recouvrement de la RODP provisoire pour les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz

Suite à la publication du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz, le conseil municipal avait délibéré en décembre 2015 pour instaurer cette redevance.

Le conseil accepte la proposition du SIEA d'assurer au nom de la commune le recouvrement de cette redevance tout comme il assure déjà celui des RODP gaz et électricité annuelles.

5) Réaménagement du Logis Neuf : entreprises retenues

Le marché de travaux a été lancé en procédure adaptée début mai 2017 avec une date limite de réponse au 9 juin 2017. 3 lots ont été définis par le maître d'œuvre :

- Lot 1 : terrassement – voirie-assainissement de surface et réseaux secs
- Lot 2 : réseaux humides eaux pluviales et eaux usées
- Lot 3 : espaces verts mobilier urbain et revêtements qualitatifs

3 candidatures ont été reçues sur le lot 1, 5 sur le lot 2 et 5 sur le lot 3. À l'issue des négociations engagées avec les entreprises des lots 1 et 2, les lots ont été attribués aux sociétés suivantes :

Lot	Groupement d'entreprises	Tranche ferme (€ HT)	Tranche optionnelle (€ HT)	Total OFFRE (€ HT)
1	COLAS/FONTENAT/SOBECA	628 625.55	396 175.60	1 024 801.15
2	PERRIER TP CENTRE/CTPG/COLAS	406 306.00	276 494.30	682 800.30
3	BALLAND SOL CONFLUENCE	166 209.63	212 844.43	379 054.06
	Total	1 201 141,18	885 514,33	2 086 655,51

La tranche ferme inclut les travaux depuis l'entrée Est jusqu'à la route de Vandeins, y compris la canalisation d'assainissement et la plateforme multimodale.

La tranche optionnelle inclut les travaux depuis l'entrée Ouest jusqu'à la route de Vandeins, y compris la place.

Les marchés cités plus haut n'incluent pas l'éclairage public qui va être mené à bien par le SIEA, pour lequel il devrait rester environ 160 000€ à charge de la commune.

Une réunion de préparation des travaux a eu lieu le mercredi 13 septembre en présence du cabinet Aintegra et des entreprises retenues. Les travaux de la tranche ferme devraient débuter le 16 octobre, pour une durée d'environ 8 mois.

6) Réorganisation des services

Sylvaine Martin, directrice des services à la mairie de Confrançon a fait la demande d'être déchargée d'une demi-journée par semaine pour se consacrer à l'activité syndicale pour laquelle elle a été récemment élue. Mme le Maire indique avoir accepté la demande après discussion en réunion maire adjoints. Roselyne Magnin remplacera Sylvaine Martin le jeudi après-midi et cessera d'effectuer les 4h de ménage qu'elle réalisait. Mme Véronique Bermyn a été recrutée pour assurer 3 heures de ménage hebdomadaires à la mairie et à la bibliothèque les samedis matin.

7) Dénomination du projet éolien de Confrançon

Les études concernant le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune suivent leur cours.

L'entreprise Solvéo sollicite le conseil afin de donner une dénomination au parc éolien. Le conseil propose Parc éolien de Confrançon.

Une première permanence de l'entreprise Solvéo aura lieu en mairie le 22 septembre.

Le conseil évoque les retours des habitants de la commune et d'ailleurs, favorables au projet comme défavorables.

8) Sortie du conseil municipal

Elle aura lieu le 14 octobre avec au programme la visite de la centrale nucléaire de Saint Vulbas le matin, et éventuellement la visite d'un parc éolien l'après-midi, à confirmer.

9) Point sur les travaux

Jean-Paul BUELLET rend compte de l'avancement des travaux sur la commune :

- Vestiaires du gymnase : le chantier suit son cours et le planning est respecté pour le moment.
- Adduction d'eau par le syndicat Veyle Reyssouze Vieux jonc et réfection de la chaussée par la Communauté d'agglomération à Chassagne : le chantier est quasi terminé, la chaussée a été refaite, il reste 6 bouches à clé à découvrir et quelques petits travaux de finition.
- Salle des fêtes : le chantier a été fait pendant les vacances, mais avec retard. Il reste quelques petits travaux à terminer, notamment le tapis dans le hall. L'intervention d'entretien du parquet sera réalisée en début d'année 2018.

- Ecole : le sous-bassement prévu a été réalisé. L'éclairage des classes est à repenser car quelques problèmes électriques sont survenus récemment.
- Restaurant scolaire : il semble que la partie située dans l'ancienne boulangerie soit bruyante. De plus, les cantinières disent manquer de porte-manteaux et porte-serviettes. A étudier.
- Rangement pour les associations du sou des écoles et Copain-Copine : une partie de ce qui était à la ferme communale a été transféré dans un local du bâtiment mairie. Le conseil constate que la commune met à disposition des associations de très nombreux locaux communaux, afin de répondre au mieux aux besoins de chacune, ce qui constitue un soutien matériel, financier et moral important.
- L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit est en fonction depuis début septembre.

10) Rapport de suivi annuel de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Martial LOISY présente le rapport de suivi annuel des consommations d'énergie réalisé par ALEC dans le cadre du conseil en énergie partagé. Des variations de consommation sont constatées, bâtiment par bâtiment, sans toutefois noter de dysfonctionnement. Les consommations de chauffage corrigées du climat sont relativement stables entre 2015 et 2016. La prestation de CEP devrait se poursuivre dans le cadre de la nouvelle communauté d'agglomération.

11) Questions et communications diverses

- Le conseil prend connaissance d'une lettre envoyée par le cabinet médical de Polliat qui est à la recherche de locaux modernes et dimensionnés pour son activité.
- Le conseil prend connaissance d'un courrier de Xavier Breton, député, qui alerte les élus sur le décret supprimant les enveloppes parlementaires.
- Le conseil prend connaissance d'un courrier de Jean-François Debat, président de la communauté d'agglomération, à propos de l'inauguration d'un terrain de jeu synthétique et d'un skate parc à Hautecourt-Romaneche.
- Le conseil prend connaissance d'un courrier du maire de Polliat qui inaugurera la première tranche de travaux du pré Vulin.
- Les associations du sou des écoles et du restaurant scolaire tiendront leur AG le 29 septembre 2017.
- Le conseil prend connaissance d'un courrier du préfet indiquant un changement de la réglementation sur la publicité. Jean-Luc Fromont est chargé d'étudier cette évolution en vue d'un prochain conseil.
- Une première réunion de la commission PLU a eu lieu le 31 juillet avec l'Atelier du triangle. La prochaine rencontre est fixée au 27 septembre.
- Une rencontre a eu lieu le 6 septembre avec Bresse Energie Citoyenne à propos de la démarche d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux. Un avis de publicité devra être réalisé, puis la signature d'une promesse de bail, suivie d'une étude technique et enfin, si tout va bien, la signature d'une convention de bail entre la commune et la SAS BEC. Le projet financier et l'engagement de la commune portent sur une quarantaine d'années.
- Une réunion avec les associations à l'initiative de la mairie sera organisée le 13 octobre pour établir le calendrier des fêtes. Il sera imprimé en même temps que le bulletin communal.
- La vogue du Logis Neuf aura lieu les 7 et 8 octobre.
- La commission information se réunira le mardi 17 octobre à 20h30.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.